

## Flash info

### Bilan du suivi estival de la population de loups - Eté 2017

#### A l'attention des correspondants du Réseau Loup-Lynx

Cette année encore, la saison estivale fut propice à l'organisation de nombreuses opérations de suivi de la population de loups en réponse aux objectifs de détection de nouvelles meutes dans les secteurs identifiés à la sortie de l'hiver. Le réseau de correspondants a su se mobiliser pour répondre aux enjeux de connaissance de l'espèce. Au total, ce sont 24 opérations de prospection spécifiques qui ont été organisées grâce au réseau loup sur l'ensemble de l'aire de présence de l'espèce.

Cette synthèse estivale vient compléter le précédent bilan hivernal, les indicateurs démographiques et géographiques seront mis à jour pour la parution du prochain bulletin à l'issue du suivi hivernal 2017-2018.

#### Des opérations estivales de suivi ciblées

Le suivi estival du loup repose sur le protocole du hurlement provoqué qui consiste à stimuler le hurlement des loups pour détecter la présence de jeunes et ainsi attester de la reproduction de l'espèce sur une zone. Depuis 2013, les opérations de hurlement provoqué concernent les territoires jugés comme prioritaires au regard du bilan hivernal précédent selon le ressenti des équipes locales de suivi. Il s'agit en premier lieu des nouvelles Zones de Présence Permanente (ZPP) comptant au moins deux individus sans antécédent de reproduction connu mais aussi de secteurs « à suivre » identifiés en sortie d'hiver 2016-2017. L'objectif de ce suivi est de mieux cerner l'organisation territoriale de certains groupes sociaux connus et de détecter de potentielles nouvelles meutes.

D'autre part, tout indice (observation visuelle, photographie, dépouille) permettant d'attester de la présence de louveteaux sur un massif est retenu afin de documenter la reproduction de l'espèce au cours de la période de référence (mai à novembre).

L'identification d'une reproduction sur un nouveau secteur, en dehors de toute ZPP connue, permet d'attester la présence d'une meute reproductrice qualifiant de fait la zone en ZPP.

#### Une expansion démographique qui se poursuit : 63 ZPP dont 52 meutes

Entre les mois de juin et novembre 2017, six nouvelles ZPP reproductrices ont été découvertes :

- Sainte Croix (Var)
- Centre Var - Régusse (Var)
- Gourdan (Alpes Maritimes)
- Lauzière (Savoie)
- Sept Laux - Haut Breda (Isère)
- Valbonnais (Isère)

## Flash info

Par ailleurs, les opérations réalisées permettent de confirmer le statut de meutes reproductrices sur deux ZPP existantes pour lesquelles le statut de meute n'était pas acquis :

- Sainte Victoire (Bouches du Rhône)
- Vercors Nord (Isère)

Au total, 34 cas de reproduction ont été détectés grâce au suivi estival ou à l'aide d'images ou d'observations de louveteaux renseignées sur l'ensemble des zones prospectées par les correspondants du réseau. Ce suivi permet d'attester l'existence de 52 meutes contre 44 en sortie d'hiver.

Les nouveaux groupes sociaux mis en évidence s'installent essentiellement entre les territoires de meutes déjà connues de l'arc alpin. Sur le front de colonisation provençal, deux nouvelles meutes sont détectées entre Lubéron et Méditerranée. A ce jour, aucune reproduction n'est constatée en Occitanie ni dans le Grand Est malgré un investissement significatif du réseau dans ces régions.

### L'actualité du réseau sur les nouveaux secteurs à surveiller

Le bilan de ce suivi estival permet d'identifier des territoires à surveiller en raison d'indices collectés ou de suspicions d'installation de nouveaux groupes. La récurrence de constats de dommages associée au recueil d'indices de présence permet d'orienter les futures prospections afin de qualifier le statut de ces territoires :

- Aigoual (30-48)
- Barronies (05-26)
- Belledonne Sud (38)
- Bévera (06)
- Chartreuse (38)
- Costières (30)
- Espiguières (83)
- Font Sancte (04-05)
- Guisane (05-38)
- Haut Diois (26-05)
- Haute Tarentaise (73)
- Larzac (12-34)
- Margeride (48)
- Maures (83)
- Oisans – Ecrins (38)
- Tarentaise (73)
- Vallouise (05)
- Ventoux (84)

D'autre part, le prochain suivi hivernal permettra de distinguer d'éventuels nouveaux groupes jouxtant des meutes connues et confirmera le statut de certains territoires, comme les Bauges, pour lesquels nous ne disposons pas de données depuis l'hiver précédent.

En conclusion, ce bilan estival fait état de 63 Zones de Présence Permanente dont 52 meutes avec une poursuite de l'extension de l'espèce sur les massifs alpins et provençaux.

# Flash info

